



Commune de Genêts
Bulletin d'informations locales
Mois d'octobre 2024, n°125

Déjections canines

On nous signale en mairie de nombreuses déjections canines sur les trottoirs et chaussées. Merci aux maitres de ramasser les excréments de leurs animaux lors de leurs promenades. Pour le confort et le respect de tous.

Dimanche 6 octobre : « Bulle de Répis Ô les corps »

Mesdames DANDOY (professeur de QI GONQ) et DUVAL (professeur de YOGA) ont créé l'association Ô les corps afin de proposer aux proches aidants une journée de répit.

L'association profite du 6 octobre prochain, journée nationale des aidants, pour proposer « une bulle de répit ».

Informations et inscriptions au 06.71.04.59.38 / 067.82.12.36.15 ou par mail : olescorps@protonmail.com

Dimanche 6 octobre : Marche des Roses

Tout au long de la journée l'association Roses en baie vous propose des animations sur la place de la Mairie (borne photos, maquillage... food truck + café ambulant)

10h Ouverture du Village Roses en Baie - Retrait des dossards

11h15 à 13h Zumba avec Hubert (Saint Pair danse)

13h Mot d'accueil

13h40 à 14h15 Echauffement en musique avec écran géant

14h15 Départ de la marche

15h30 Retour au Pont et réalisation du Nœud du cancer

16h Retour place des Halles - distribution des tote bags et des gouters

Départ à la retraite

Vous êtes tous cordialement invités au pot de départ offert à André GLOUX, agent technique, qui a pris sa retraite au 1er octobre. Ce sera l'occasion de le remercier pour son travail au sein de la collectivité, le samedi 26 octobre à 11h à la mairie.

Via Aeterna

Le festival de musique du Mont-Saint-Michel et sa baie se déroulera du 3 au 13 octobre. Il sera présent le vendredi 11 octobre à 20h30 à l'église de Genêts avec le concert de « Salomé GASSELIN », (viole de gambe) qui proposera « La part des anges » (œuvre de Marais, Forqueray, Bach, Bider...). Tarif : 15 €

Repas des Anciens

Le CCAS organise le repas à la salle polyvalente de Genêts le Mercredi 6 novembre à partir de 12h. Les personnes concernées sont celles nées avant le 1^{er} janvier 1952.

Inscription obligatoire auprès de la Mairie (02.33.70.83.42).

Transformation du péage, en flux libre sur l'A13 à compter de décembre 2024

Bienvenue sur l'autoroute en flux libre !

En 2024, le flux libre s'installe sur l'axe Paris-Normandie (A13-A14).

Depuis juin 2024 sur l'A14 entre La Défense (92) et Orgeval (78) et les nouveaux accès du diffuseur n°18 d'Heudebouville (27) sur l'A13, et puis en décembre sur tous les autres sites de l'A13 (Orgeval - Caen).

Les barrières physiques de péage vont disparaître au profit de portiques équipés de caméras et de capteurs permettant de calculer et d'automatiser le règlement de leurs trajets.

Projet d'envergure du groupe Sanef, le déploiement du flux libre sur les 210 km entre Paris et Caen va révolutionner la manière de circuler sur l'autoroute.

Comment ? Les barrières de péage sont remplacées par des portiques équipés de capteurs intelligents qui identifient les véhicules et calculent le montant du péage en fonction de la catégorie du véhicule et du trajet réalisé.

Plus simple, fluide, rapide... et plus responsable !

Grâce au flux libre, terminés les bouchons et les ralentissements. Le nouveau système va permettre une circulation plus fluide, plus rapide, mais aussi plus sûre et plus sereine. Désormais, les clients effectuent un seul paiement pour tout leur trajet. Enfin, le flux libre, c'est moins d'impact environnemental. Ne plus s'arrêter réduit la consommation de carburant et les émissions de CO2.

Des portiques à la place des nombreuses barrières de péage, ce sont aussi 28 hectares d'espace rendus à la nature.

Comment payer son péage en flux libre ?

Plusieurs moyens de paiement sont proposés* :

- Le plus simple, avec un badge de télépéage : le montant du péage est facturé mensuellement et prélevé automatiquement. Seule précaution : bien fixer son badge au pare-brise.
- Sur le site sanef.com, deux options sont possibles : un paiement automatique après création d'un compte client ou un paiement après chaque trajet, dans les 72h.
- En point de vente physique, chez les buralistes agrés Nirio (groupe FDJ), répartis sur tout le territoire, dans les 72h suivant le trajet. Le client pourra ainsi payer son trajet en espèces ou en carte bancaire.

Décès

Monsieur PIBOIN Patrick est décédé le 21 septembre à l'aube de ses 64 ans.

Madame de BERNE de LONGVILLIERS Anne est décédée le 25 septembre, à l'âge de 73 ans.

Nous adressons toutes nos condoléances et notre soutien aux familles.

GRANDES MARÉES DU MOIS D'OCTOBRE

(Horaires pleines mer)

| Date | Matin | | Soir | | Date | Matin | | Soir | |
|-------------|-------|--------|--------|--------|-------------|-------|--------|--------|--------|
| | Heure | Coeff. | Heure | Coeff. | | Heure | Coeff. | Heure | Coeff. |
| Jeudi 17 | 7 :39 | 107 | 20 :01 | 110 | Samedi 19 | 9 :02 | 111 | 21 :25 | 108 |
| Vendredi 18 | 8 :22 | 112 | 20 :44 | 112 | Dimanche 20 | 9 :41 | 103 | 22 :04 | 97 |

Source : Annuaire des marées 2024

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique